

# Bac Pro Maintenance des Matériels

**Option A :** Agricole / **Option B :** Travaux Publics Manutention / **Option C :** Parcs & Jardins / Automobiles

**Statut :** contrat d'apprentissage. Contrat de professionnalisation (Maintenance des véhicules automobiles)

Devenez technicien expert en mécanique, en maintenance des matériels.

Retrouvez-nous sur Facebook :

MFR Sud Agromat Campus

Et sur notre site internet :

<http://mfr-sudagromat.fr>



## Objectifs :

- Sous la responsabilité du chef d'atelier, vous serez amené à organiser les interventions sur les machines.
- Le développement du sens des responsabilités à partir d'expériences vécues.
- La multiplicité des compétences : vous serez amené à formuler des diagnostics, estimer le coût des interventions, prévoir les moyens matériels nécessaires, désigner le ou les intervenants.
- La connaissance des organismes professionnels et institutionnels.

## Contenu :

- Enseignement général : expression et communication, pratique d'une langue étrangère (anglais), E.P.S., comptabilité – gestion, initiation au monde contemporain, arts appliqués, mathématiques et traitement des données
- Enseignements professionnels : travaux pratiques en atelier, construction, informatique appliquée, mécanique, physique ...

## Capacités préparées :

- Diagnostiquer, remettre en état, contrôler et essayer les matériels
- Accueillir la clientèle
- Assurer la répartition des tâches techniques avec le personnel
- Etablir des devis, contrôler la facturation
- Organiser matériellement l'atelier
- Veiller à l'application et au respect des règles de sécurité particulières à la réparation des matériels
- Participer à la gestion de l'atelier
- Maîtriser les problèmes d'hygiène, de sécurité et de prévention des accidents de travail

## Public concerné :

Après une 3<sup>ème</sup>, une seconde, un CAP, un BEP et dans **le cadre de l'apprentissage**

## Modalités de recrutement :

- Admission sur dossier scolaire et entretien de motivation
- Le jeune est salarié d'une entreprise durant 2 ou 3 ans
- Entrée après la 3<sup>ème</sup>, après la seconde, après un CAP

**Durée de la formation :** 500 h en 2<sup>nde</sup> / 675 h en 1<sup>ère</sup> / 710 h en Tle (y compris les 35 heures de révision examen)  
L'objectif est de valoriser l'expérience du jeune et d'affiner son orientation. Salarié 35h par semaine.

## Poursuite d'études :

- poursuite d'étude en Brevet de Technicien Supérieur
- insertion professionnelle : postes à responsabilités dans une entreprise de vente, de réparation, de location de matériel ou véhicules particuliers...

**Contact MFR:** Thierry BLAIN, [thierry.blain@mfr.asso.fr](mailto:thierry.blain@mfr.asso.fr)

A  
P  
P  
R  
E  
N  
T  
I  
S  
A  
G  
E